

Danseur interprète : répertoire et création

RNCP36797 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45071
Code(s) ROME	L1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS · SIRET : 19753495100037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'interprète de la danse exerce son métier en dansant dans un spectacle où il s'intègre aux autres danseurs. Il est avant tout un danseur pluridisciplinaire, présentant un spectacle sur scène ou sur un plateau. Il interprète les œuvres du répertoire des chorégraphes classiques et contemporains. Son activité s'exerce obligatoirement sous une direction artistique portée par le chorégraphe et le metteur en scène. La certification valide l'acquisition des connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation danseur interprète au Conservatoire de Paris. La formation s'inscrit dans le prolongement d'un 1er cycle supérieur également proposé dans l'établissement ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur visant l'acquisition d'une maîtrise technique et artistique de haut niveau associée aux savoirs fondamentaux complémentaires permettant un premier niveau d'insertion professionnelle dans tous les champs d'activités ouverts aux danseurs interprètes tandis que le 2e cycle supérieur - dont il est question ici - ambitionne « le développement de la personnalité artistique, la recherche d'un domaine de spécialisation individualisé, le développement d'une compétence artistique réfléchie et autonome de très haut niveau, la capacité à mener, développer et exprimer une recherche et une réflexion sur sa pratique artistique et le développement de l'aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle. »

Le grade universitaire atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire et sanctionne une formation adossée aux connaissances les plus avancées au niveau de qualification considéré.

ACTIVITÉS VISÉES

- Interprétation d'œuvres chorégraphiques
- Création d'œuvres chorégraphiques
- Transformation et transmission des pratiques artistiques
- Enseignement de la danse dans les établissements d'enseignement artistique spécialisé, de l'initiation à la professionnalisation
- Conception et mise en œuvre d'activités de médiation artistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche

du domaine

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques**
- Interpréter à un haut niveau d'exigence technique et artistique des pièces chorégraphiques, dans un cadre individuel et collectif
 - Composer ou travailler un rôle dans le cadre d'une prestation dansée
 - Mettre en œuvre des éléments de culture chorégraphique, des styles, répertoires et pratiques chorégraphiques propres à sa spécialité (classique ou contemporain)
 - Pratiquer une discipline chorégraphique autre que sa spécialité (par ex. danse contemporaine pour un danseur classique, et réciproquement)
 - Concevoir une mise en scène
 - Concevoir une chorégraphie
 - Transmettre les savoirs et savoir-faire de la danse, notamment les enjeux majeurs du métier de danseur professionnel (médiation artistique, santé, droit du travail)
 - Enseigner la danse dans les établissements d'enseignement artistique spécialisé, de l'initiation à la professionnalisation, qu'ils soient publics, privés ou associatifs
 - Concevoir et mettre en œuvre des activités de médiation artistique

Blocs de compétences

RNCP36797BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin

d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de

validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin

d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC05 — Interpréter à un haut niveau d'exigence technique et artistique des pièces chorégraphiques, dans un cadre individuel et collectif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Composer ou travailler un rôle
- Mettre en œuvre des éléments de culture chorégraphique, des styles, répertoires et pratiques chorégraphiques propres à sa spécialité (classique ou contemporain).
- Pratiquer une discipline chorégraphique autre que sa spécialité (par ex. danse contemporaine pour un danseur classique, et réciproquement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC06 — Composer ou travailler un rôle dans le cadre d'une prestation dansée

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir une mise en scène
- Concevoir une chorégraphie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC07 — Transmettre les savoirs et savoir-faire de la danse, notamment les enjeux majeurs du métier de danseur professionnel (médiation artistique, santé, droit du travail)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les enjeux majeurs du métier de danseur professionnel (médiation artistique, santé, droit du travail)
- Enseigner la danse dans les établissements d'enseignement artistique spécialisé, de l'initiation à la professionnalisation, qu'ils soient publics, privés ou associatifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les disciplines complémentaires sont évaluées par contrôle continu (notes de synthèse notées sur 20) et contrôle terminal par rendu écrit d'un mémoire noté sur 20 et de sa soutenance devant jury également noté sur 20.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de

validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36797BC08 — Organiser et mettre en œuvre une médiation artistique à partir de l'activité dansée

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et mettre en œuvre des activités de médiation artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les disciplines complémentaires sont évaluées par contrôle continu (notes de synthèse notées sur 20) et contrôle terminal par rendu écrit d'un mémoire noté sur 20 et de sa soutenance devant jury également noté sur 20.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

90.01 Spectacle vivant

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le danseur se produit le plus souvent sur scène, devant un public, dans des lieux dédiés au spectacle, mais également dans d'autres lieux ou dans tout type de manifestation ou événement, et dans des configurations variées par rapport au public (espace public, lieux patrimoniaux, bibliothèques, etc.). Le danseur peut aussi inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré, dans l'audiovisuel ou le cinéma : émissions de variétés, films, clips...

Les conditions de travail et le déroulement de la carrière diffèrent selon le genre chorégraphique (classique, contemporaine, jazz, danses urbaines, danses du monde, cabaret...) dans lequel le danseur travaille principalement.

Dans certains cas, le danseur peut prendre part au processus de création d'une danse. Il assiste alors le chorégraphe en lui faisant des propositions artistiques, par exemple. Le danseur est recruté par castings ou auditions ou sollicité par un chorégraphe, un directeur artistique ou un réalisateur. Stages et cours contribuent souvent à alimenter le réseau professionnel du danseur et peuvent être des vecteurs d'opportunité d'emploi.

Le danseur est conduit à se déplacer sur l'ensemble du territoire national ou à l'étranger, afin de répéter, de se produire et de rencontrer ses partenaires professionnels et employeurs potentiels. Le rythme des activités du danseur est lié à l'activité de son employeur (compagnie, ballet...) : répétitions, représentations, tournées...

Pour maintenir son niveau artistique, le danseur doit poursuivre un entraînement physique quotidien, qu'il soit en période d'emploi salarié ou non.

Le danseur possède aussi une grande culture chorégraphique : courants, contextes historiques, sociaux et culturels... Il connaît l'organisation d'un spectacle et les contraintes techniques des lieux dans lesquels il se produit. Il définit parfois ses propres besoins en matériel (son, lumière, costume...).

Les emplois sont très souvent sexués : un chorégraphe recherche un danseur ou une danseuse, mais rarement de manière indifférenciée l'un ou l'autre. Or les femmes sont bien plus nombreuses sur le marché de l'emploi que les hommes et elles se trouvent confrontées à une concurrence plus importante.

Le danseur peut être amené à exercer d'autres métiers au sein du secteur chorégraphique (chorégraphe, maître de ballet, notateur...) ou des activités d'enseignement.

Une des spécificités du métier de danseur est d'avoir à exercer le plus souvent une seconde carrière professionnelle après sa carrière d'interprète. Si certains optent pour une reconversion ou une réorientation professionnelle dans des métiers proches (enseignant, chorégraphe...) ou dans des métiers connexes au spectacle (administration culturelle, gestion, communication...), certains réalisent leur évolution professionnelle dans d'autres secteurs professionnels.

Le danseur exerce en tant que salarié. La majorité d'entre eux est embauchée sous contrat à durée déterminée dit d'usage mais certains employeurs proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD).

L'emploi des danseurs est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, mais aussi par des modalités pratiques d'exécution du contrat de travail (déplacements, répétitions...). L'activité irrégulière, le travail en soirée et en fin de semaine sont fréquents et liés à la programmation des spectacles.

Les employeurs des danseurs interprètes sont notamment :

Ø les opéras ;
 Ø les compagnies chorégraphiques ;
 Ø les centres chorégraphiques nationaux (CCN) ;
 Ø les centres de développement chorégraphique (CDC) ;
 Ø les cabarets ;
 Ø les producteurs de comédies musicales ;
 Ø les structures pluridisciplinaires de production-diffusion, disposant ou non d'un lieu fixe (les scènes nationales, les théâtres de ville, ou autres scènes conventionnées, les festivals, les théâtres privés, les entrepreneurs de tournées ;
 Ø les sociétés de production audiovisuelle ou cinématographique ;
 Ø les parcs de loisirs ;
 Ø des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ d'application du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) : cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales...

Après recrutement sur audition par une compagnie de danse (ou autre : cabaret, music-hall, structures labellisées, parcs de loisirs, etc.) : Artiste chorégraphique ; coryphée (danse) ; danseur contemporain/ danseuse contemporaine ; danseur/danseuse ; danseur/danseuse classique ; danseur/danseuse de jazz ; danseur/danseuse étoile ; danseur/danseuse moderne ; danseur/danseuse soliste ; directeur/directrice artistique (danse) ; premier danseur/première danseuse ; quadrille (danse).

Enseignement privé ou associatif ; Après réussite aux concours de la Fonction Publique Territoriale et recrutement par un établissement d'enseignement artistique classé par l'Etat : Métiers de l'enseignement : Adjoint/Adjointe d'enseignement danse de conservatoire de musique, de danse et/ou d'art -dramatique classés par l'état ; Professeur/Professeure d'enseignement artistique de conservatoire de musique, de danse et/ou d'art dramatique classés par l'état ; après au moins cinq années d'expérience : Inspecteur/Inspectrice de danse.

Poursuite d'études possible : préparation du Diplôme d'Etat de professeur de danse ou du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de danse.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le directeur du Conservatoire ou son représentant + 4 personnes extérieures nommées par lui.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le directeur du Conservatoire ou son représentant + 2 personnes extérieures nommées par lui et un examinateur spécialisé

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 688 €
Selon la branche	6 706 € – 9 688 €
Prise en charge	Branches concernées
9 688 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 260 €	CPNE Casinos
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie
6 706 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2025
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	8	0	75 %	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41240

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36797/>